INTERVIEW ABONNÉS

# Après le Covid-19, comment redéfinir le rôle de la recherche?

Par Olivier Monod, photos Cyril Zannettacci. Vu (https://www.liberation.fr/auteur/18637-olivier-monod) — 7 juillet 2020 à 17:21





Le sénateur communiste Pierre Ouzoulias et Antoine Petit, patron du CNRS, lundi à Paris. Photos Cyril Zannettacci pour Libération

Place de la science dans la société, financement de la recherche, Didier Raoult... Antoine Petit, patron du CNRS, et Pierre Ouzoulias, chercheur et sénateur communiste, confrontent leur vision de la recherche scientifique.

Le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) a été relancé avant même la levée d'urgence sanitaire.

(https://www.liberation.fr/france/2020/06/07/recherche-le-gouvernement-persiste-sur-sa-ligne\_1790555) Il devait être présenté en Conseil des ministres le 8 juillet mais le remaniement reporte cette présentation au 15 juillet.

Fin 2019, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, avait mis le feu aux poudres en appelant de ses vœux une loi *«inégalitaire»*, *«vertueuse et darwinienne»*. Début juin, le gouvernement a enfin fait connaître son texte de loi. De fait, la compétition entre chercheurs est privilégiée, la distribution des moyens dépendant des appels à projets. Pierre Ouzoulias, sénateur communiste des Hauts-de-Seine et chercheur au CNRS, fustige un projet qui ne répond pas aux attentes de la communauté. *Libération* a réuni ces deux visions de la recherche autour d'une discussion sur la LPPR, mais aussi sur la place de la science dans la société au sortir d'une crise qui a jeté un coup de projecteur sur les aspects les moins reluisants du monde scientifique.

Ce projet de loi ne tire aucune leçon de la crise du Covid, n'est-ce pas une occasion manquée ?

Pierre Ouzoulias: Aucune, et c'est dommage. Après la pandémie, il fallait porter une réflexion politique générale sur la place de la science dans la société, ce que ne fait pas le projet de loi. Il est budgétaire et technique. Il fallait se saisir de ce qu'on a vécu, du besoin de science, pour engager un grand débat sur la place de la science dans la société. L'image de la science, aujourd'hui, c'est l'audition de Didier Raoult à l'Assemblée nationale. La question devient presque religieuse, il y a des chapelles contre et des chapelles pour. Ce n'est plus de la science.

#### À LIRE AUSSI

Recherche: «Un projet de loi en décalage complet avec les attentes de la communauté» (https://www.liberation.fr/france/2020/06/20/recherche-un-projet-de-loi-en-decalage-complet-avec-les-attentes-de-la-communaute\_1791769)

Antoine Petit: Je suis d'accord, mais il faut prendre en compte les contraintes de temps. Votons la loi, et profitons-en pour ouvrir ce débat. Mon rêve, c'est de finir ma carrière en ayant un peu de sous en tant que patron du CNRS pour mener une politique scientifique, il ne faut pas trop attendre.

**P.O.:** La méconnaissance de la science par la société, y compris les politiques, est terrible. Il y avait avec cette loi un travail de pédagogie à faire pour réconcilier science et société.

**A.P.:** Quand je vois des personnalités politiques dire «je suis pro ou anti-Raoult», cela ne veut rien dire. La question est de savoir si son protocole fonctionne ou pas.

Didier Raoult n'est-il pas le fruit de la politique d'excellence dans la recherche ? I<u>l</u> a un nombre d'articles et de citations conséquent, il gagne des appels à projets... (https://www.liberation.fr/france/2020/03/23/didier-raoult-loin-du-docteur-maboul\_1782821)

**A.P.:** Que Didier Raoult soit un grand scientifique, c'est incontestable. Mais des scientifiques excellents qui ont continué à travailler pendant la crise, il y en a beaucoup d'autres dont on ne parle pas.

**P.O.:** Il existe un problème sur l'intégrité. On arrive aux limites de l'acceptable avec le système de la quantification des résultats qui fait primer la publication d'articles. Cela a provoqué une économie de la triche qui aujourd'hui nous pose d'énormes difficultés, car cela renvoie à la société une mauvaise image de la science. Toute la frange antirationnelle de la population se nourrit de cette mauvaise image. Il faut que la communauté scientifique fasse son mea culpa et regarde ses

dysfonctionnements structurels. Didier Raoult publie un papier tous les deux jours. Dans la réalité, ce n'est pas possible. Qu'est-ce que la communauté a fait pour voir ce qu'il y avait derrière ? Rien.

### À LIRE AUSSI

Coronavirus: les grandes revues scientifiques à l'heure des comptes (https://www.liberation.fr/futurs/2020/06/15/coronavirus-les-grandes-revues-scientifiques-a-l-heure-des-comptes\_1791330)

**A.P.:** Je considère que nous, communauté scientifique, avons une responsabilité. Nous, qui ne sommes plus tout jeunes, nous ne serions pas recrutés aujourd'hui avec les dossiers qui nous ont permis de devenir professeurs. Cette course à la publication est une dérive, en particulier dans certaines disciplines (biologie, finances). En Angleterre, quand on candidate à un poste, on a le droit de ne mettre que quatre articles dans son dossier. J'ai proposé de faire pareil aux 50 présidents de section du Comité national [de la recherche scientifique], ce n'est pas évident pour tout le monde.

Cela repose la question de l'évaluation de la recherche. Le gouvernement propose six indicateurs très critiquables : nombre d'articles français parmi les 10 % les plus cités, nombre de start-up créées, résultats dans les classements internationaux...

- **P.O.:** En tant que chercheur en SHS [en sciences humaines et sociales, ndlr], cela me fait mal. J'ai mené récemment une mission d'évaluation sur les rites funéraires en période de Covid-19. Les seuls pour nous en parler ont été les sociologues du CNRS. Leur intervention ne prend pas la forme d'un article scientifique mais ils apportent leur expertise sur un sujet important à la représentation nationale. Je pense que c'est un rôle essentiel.
- **A.P.:** Cela ne me choque pas que l'Etat cherche à mesurer les effets de sa loi. Ces indicateurs méritent d'être discutés et débattus par le monde scientifique et les élus. Cela rejoint la discussion sur la place de la science dans la société. Qu'est-ce que le pays attend de sa science ?

**P.O.**: [Le physicien] Serge Haroche parle de *«l'utilité d'une recherche inutile»*.

**A.P.:** Il faut faire attention aux mots. Cette formule fonctionne entre nous mais en dehors de notre milieu, j'ai un doute. Il faut mettre en avant des recherches aux conséquences inattendues. Au CNRS, nous avons des spécialistes des coquilles Saint-Jacques capables de nous renseigner sur le passé climatique. C'est surprenant et ce n'était pas anticipable. Donc il faut de la recherche fondamentale, et plus la recherche est fondamentale, plus il faut qu'elle soit hors normes. Donc il faut financer les personnes les plus reconnues à l'international, même si ce n'est pas égalitaire.

#### À LIRE AUSSI

Des propositions pour une réforme environnementale de la recherche (https://www.liberation.fr/terre/2020/06/26/des-propositions-pour-une-reforme-environnementale-de-la-recherche\_1791411)

**P.O.:** Les sciences et la connaissance sont un continuum. Il ne faut pas abandonner certaines parties de l'univers de la connaissance. Jusqu'à présent, le CNRS jouait ce rôle, de toujours recruter dans toutes les disciplines, même un seul chercheur. Aujourd'hui, cette vision universaliste de la science est abandonnée au profit de quelque chose d'utilitariste. Dans ce gouvernement, l'innovation l'emporte et on met de l'argent sur des choses pour lesquelles on a un retour sur investissement rapide.

**A.P.:** Il faut maintenir une recherche fondamentale dans tous les domaines. Mais il est aussi vrai que ça ne sert à rien de faire une recherche appliquée s'il n'y a pas la filière industrielle derrière. Il n'est donc pas aberrant qu'il y ait un choix politique. Cela ne signifie pas que l'on doive tous se mettre à faire de la santé. L'une des leçons de cette crise, c'est l'importance des SHS et de la pluridisciplinarité.

Ce projet de loi accentue de fait la mise en compétition permanente des chercheurs. Ne peut-on pas envisager un système qui ferait plus confiance aux scientifiques ? A.P.: La recherche est éminemment compétitive. Mais la compétition doit être saine. On peut dire qu'on veut plus de chercheurs mieux payés avec des moyens plus importants pour travailler. Si l'enveloppe budgétaire permet tout ça, je suis le plus heureux des hommes.

Malheureusement, ce n'est pas le cas, et il faut faire des choix difficiles.

Est-ce qu'on veut recruter plus de gens ? Est-ce qu'on veut mieux les payer ? Ou est-ce qu'on veut leur donner les moyens de travailler ? Avec une enveloppe limitée, on ne peut pas faire les trois à la fois. Là, il y a une décision politique. Tous les choix sont respectables mais il ne faut pas faire semblant. Je considère qu'il faut donner aux gens qu'on recrute les moyens de travailler correctement, sinon c'est une gabegie. Dans la loi, les tutelles de tout laboratoire qui gagne un appel à projets recevront 40% d'argent en plus pour son fonctionnement, c'est une manière de remettre de l'argent dans les laboratoires.

#### À LIRE AUSSI

Frédérique Vidal: «Ces 25 milliards, c'est ce que la recherche attend depuis vingt ans» (https://www.liberation.fr/sciences/2020/06/18/frederique-vidal-ces-25-milliards-c-est-ce-que-la-recherche-attend-depuis-vingt-ans\_1791716)

**P.O.:** Le problème, c'est que cela fossilise un rapport entre les disciplines qui aujourd'hui est injuste. Au sein de l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui gère les appels à projets, les sciences humaines et sociales représentent 17 % du budget. Si on passe par l'ANR pour augmenter la dotation des établissements, on maintient ce déséquilibre. J'en parle avec le regard des parlementaires qui, de plus en plus, confondent science et innovation. C'est-à-dire que l'Etat identifie des secteurs clés (batterie, spatial, etc.), les finance par des appels à projets, et les chercheurs sont évalués sur les résultats. La science ne peut pas fonctionner qu'ainsi. Aujourd'hui, les appels à projets de l'ANR servent à faire fonctionner les labos. Sans l'ANR, les équipes ne peuvent plus fonctionner. Donc elles ne prennent aucun risque au moment de déposer le dossier. L'objectif est d'aller chercher de l'argent, pas de démontrer qu'on a eu une idée géniale.

## Pourquoi les appels à projets ont-ils pris une telle importance dans le financement ?

**P.O.**: J'observe une défiance des politiques à l'égard de la recherche. Les politiques ne sont pas sûrs que l'argent public mis dans le CNRS soit bien utilisé. Ils pensent, mes collègues parlementaires les premiers, que l'appel à projets garantit la bonne utilisation des fonds publics. Je ne suis pas d'accord.

On l'a vu pendant la crise. Le ministère a décidé de lancer des appels à projets sur le Covid-19. Cela entraîne un effet d'aubaine déjà vu avec le chikungunya. Beaucoup d'équipes ont collecté de l'argent mais ne vont au final travailler que trois ans sur le sujet. On aurait pu faire le bilan des expériences passées pour s'organiser différemment face à l'urgence.

#### À LIRE AUSSI

«Nous avons une possibilité assez inédite de voir la science en train de se faire» (https://www.liberation.fr/sciences/2020/05/30/nous-avons-une-possibilite-assez-inedite-de-voir-la-science-en-train-de-se-faire\_1789446)

**A.P.:** Je suis assez d'accord là-dessus. On a oublié le rôle des organismes nationaux. Si les organismes n'ont pas les moyens de mettre en place une politique scientifique, ils ne servent à rien. Si l'Etat avait donné des moyens à l'Inserm en lui disant de financer les bonnes équipes sur le coronavirus, cela aurait été fait et bien fait. Au CNRS, nous avons pris sur nos fonds propres pour donner de l'argent aux gens qui nous en demandaient.

Ce mode de financement crée de la précarité. Deux mesures RH sont au cœur des polémiques : les chaires de professeur junior - ou tenures tracks - qui créent des voies de recrutement rapides vers le statut de professeur et les CDI de mission, révocables à tout moment. Qu'en pensez-vous ?

**A.P.:** Les CDI de mission sont une manière de donner des CDI à des gens payés sur ressources propres, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. <u>Le CDI de mission est évidemment plus précaire que le CDI,</u> (https://www.liberation.fr/debats/2020/02/05/reforme-de-la-recherche-vers-des-jeunes-chercheurs-toujours-plus-precaires\_1777275) mais moins que le CDD de quelques années.

Pour les *tenures tracks*, cela ne marchera que si cela ne crée pas des inégalités perçues comme injustes par la communauté. Au CNRS, nous pourrons l'utiliser pour augmenter notre vivier en recrutant des gens qui ont une certaine séniorité et veulent devenir directeur de recherche (DR) à horizon de six ans.

**P.O.**: Je vais être volontairement cynique. Il existe un marché de l'emploi scientifique international. Sur ce marché, il y a des entreprises avec des budgets supérieurs aux nôtres. On ne peut pas rentrer dans cette compétition. Le CNRS est attractif à l'international pour une raison : la liberté qu'il donne grâce au cadre de la fonction publique. Je voudrais aussi dire que les syndicats ont pendant des années défendu le niveau de recrutement au détriment de la rémunération. C'était une erreur politique. Aujourd'hui, on arrive à des niveaux de salaires indécents pour les chercheurs.

**A.P.:** Les cadres A de la fonction publique ont un taux moyen de prime de 60 %. Au CNRS, il est de 5 %. Comme nos syndicats étaient contre le principe des primes individuelles, ils n'ont jamais négocié leur montant, et on se retrouve dans cette situation...

Au final, cette LPPR résoudra-t-elle vraiment le problème du sous-investissement dans la recherche ?

**P.O.**: Je ne crois pas à cette LPPR et je ne suis pas sûr qu'elle voie le jour. Chaque année, les rapporteurs du budget au Sénat soulignent que la hausse du budget de la recherche reste au niveau de l'inflation. C'est d'ailleurs ce qui est prévu pour 2021. Je ne vois pas comment un ou une

ministre va venir dans l'Hémicycle promettre des milliards dans dix ans quand elle ne débloque que 100 millions d'euros pour 2021. Je rappelle aussi que si toutes les lois de programmation avaient été respectées, la France aurait déjà deux porte-avions!

**A.P.:** C'est vrai, mais cette loi engage tout de même un peu. Si le prochain gouvernement veut faire moins, il devra le dire et l'assumer. Au CNRS, la subvention augmente moins que l'inflation. En dix ans, le CNRS a perdu 3 000 emplois payés par la subvention pour charge de service public. Le budget de fonctionnement a baissé de 13 % pour les instituts et de 15 % pour les autres directions. Qui se satisfait de ça ?

Olivier Monod photos Cyril Zannettacci. Vu (https://www.liberation.fr/auteur/18637-olivier-monod)